

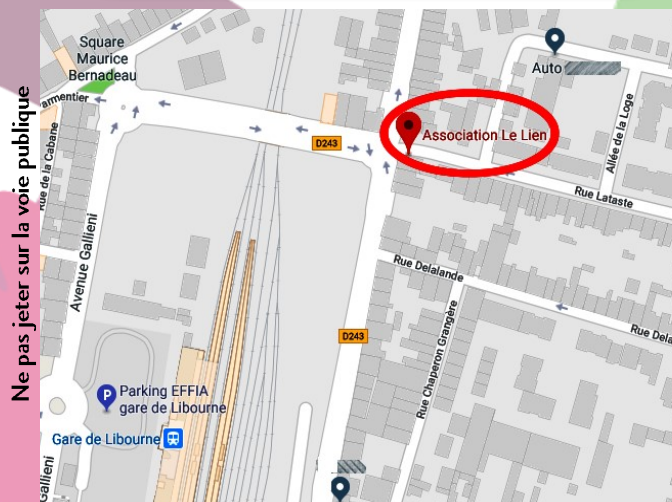
Participation financière

- 20% des ressources mensuelles.
- 15% si l'association ne fournit pas les denrées alimentaires.
- Fixée par la Circulaire DGAS/1 A n° 2002-388 du 11 juillet 2002 relative à la participation financière des personnes accueillies dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale à leurs frais d'hébergement et d'entretien).



Contact

-  Association *le lien*
-  05 57 51 19 25
-  contact@assolelien.fr
- <https://assolelien.fr/>
-  2, Rue Lataste 33500 Libourne



STABILISATION

FEMMES

&

FAMILLES

Accès

- Bus n° 1 et 3 - Arrêt « Marne »
- À 350m de la Gare SNCF



Missions et prestations

- Mettre à l'abri les familles en situation d'urgence
- S'assurer que les besoins de première nécessité soient satisfaits pour les personnes accueillies
- Accompagner quotidiennement la personne à se mobiliser dans la réalisation de ses démarches
- Veiller à la sécurité et au bien-être des enfants
- Médiatiser les relations entre co-hébergés
- Travailler, en lien avec l'orienteur et le ménage, autour d'une solution de relogement ou d'hébergement adapté
- Favoriser l'accès aux droits et aux soins, en partenariat avec le référent social

L'hébergement est proposé en co-hébergement ou en individuel au sein de résidences situées sur le territoire du Libournais. Les logements sont équipés.



Bénéficiaires

Femme seule, ménage avec ou sans enfant(s), en situation d'urgence (perte de logement ou d'hébergement, violences intrafamiliales...)

Pas de possibilité d'accueil des ménages dont la situation administrative est irrégulière

Animal de compagnie interdit



Partenaires

- Le travailleur social orienteur reste référent de la situation.
- L'accompagnement est réalisé en coordination avec différents partenaires (santé, insertion socio-professionnelle, loisirs, solidarité..)



Orientation

Via le SIAO :

- Le travailleur social doit compléter la fiche « demande d'hébergement de Stabilisation » et la transmettre au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) pour que la demande soit prise en compte
- Accueil contractualisé pour 3 mois, renouvelable 3 fois sous certaines conditions

L'équipe

- Une équipe de direction
- Une équipe éducative (maîtresse de maison, travailleurs sociaux)
- Une équipe administrative
- Une équipe de services généraux (ouvriers polyvalents du bâtiment, rondeurs)
- Une Conseillère en Insertion Professionnelle



Tout accueil implique le recueil de données à caractère personnel qui seront enregistrées dans un logiciel de traitement des données sécurisées